

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 08 avril 2021 à 20h00

ORDRE DU JOUR

Ouverture

Nomination d'un secrétaire de séance

A/ Informations au Conseil Municipal

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre connaissance des décisions que Monsieur le Maire a été amené à prendre récemment, en vertu de la délibération prise par l'Assemblée Municipale donnant délégations au Maire, en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales :

N°	En date du	Objet	Montant
21-08	25/02/2021	Vu la mise en sommeil de la Caisse des Écoles à compter du 1er janvier 2021. La régie de recettes de la Caisse des Écoles est supprimée à compter du 1er janvier 2021.	-
21-09	03/03/2021	Avenant n°1 au marché à procédure adapté relatif à l'acquisition de fournitures pédagogiques, jeux éducatifs et collectifs conclu avec la société OGEO. Les prestations ont débuté le 1er janvier 2018, le marché a été reconduit tacitement jusqu'au 31 décembre 2021. L'avenant a pour objet de modifier les lieux d'exécution du marché afin d'ajouter les écoles de la Commune.	Cette modification n'impacte pas l'équilibre financier du marché

B/ Notes de synthèse :

- 1 - Approbation du compte de gestion du Receveur pour l'année 2020 - Commune
- 2 - Budget de la Ville - Approbation du compte administratif 2020
- 3 - Budget de la Ville - Affectation du résultat de l'exercice 2020
- 4 - Budget de la Ville - Vote des taux d'imposition 2021
- 5 - Budget de la Ville - Budget Primitif 2021
- 6 - Budget de la Ville - Attribution d'une subvention au CCAS pour 2021
- 7 - Subventions communales aux associations, amicales, comités et coopératives pour 2021
- 8 - Inscription à l'inventaire des dépenses d'investissement d'un montant unitaire inférieur à 500 €
- 9 - Provisions pour risques et charges de fonctionnement courant
- 10 - Approbation de la fixation de la composante de neutralisation fiscale des attributions de compensation à compter de 2017

- 11 - Adoption des attributions de compensation provisoires 2021
- 12 - Fixation des tarifs du séjour à Clécy du Centre Ados en Juillet 2021
- 13 - Autorisation donnée au Maire de signer la convention d'objectifs et de financement entre la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales pour le « Relais Assistantes Maternelles »
- 14 - Avenant n°1 : autorisation de cession du marché de réservations de places d'accueil pour des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus dans des structures d'accueil collectif
- 15 - Demande de refinancement de l'aide attribuée dans le cadre du dispositif d'aide aux commerces et à l'artisanat de la ville auprès du département des Yvelines
- 16 - Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition par la Commune de Gargenville de l'aire de stationnement de la gare au profit de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise
- 17 - Autorisation de signature de la convention d'honoraires avec Me Philippe BLANCHETIER, Avocat au barreau de Paris, afin de représenter la Commune dans le cadre du différend qui l'oppose à la société BELINVEST portant sur l'exécution de la promesse de vente de la propriété Lalisse
- 18 - Autorisation de signer une convention avec l'association ZOMBIE DRIVERS, et fixation d'un tarif de location de salle spécifique pour la salle polyvalente
- 19 - Modification des conditions de versement des indemnités à l'occasion des élections
- 20 - Modification du tableau des effectifs

Fait à Gargenville, le 30 mars 2021

Affiché, le 31 mars 2021

Le Maire
Yann PERRON



Le Maire
Yann PERRON

